Swissdox Dossier

erstellt von Valérie Piller Carrard am 26.03.19



Inhaltsverzeichnis

26.01.2019 La Liberté	Le chemin sinueux des politiciennes	
20.01.2017 La Libelle	1 & CHCHIII SHIUCUX UCS DOHLICICHICS	



Seite 13

Régions

Une étude s'intéresse aux femmes et à la politique dans le canton de Fribourg entre 1971 et 2018

Le chemin sinueux des politiciennes

Magalie Goumaz

Egalité Où sont les femmes? Dans une étude publiée hier, le Bureau de l'égalité du canton de Fribourg suit l'évolution de la présence féminine en politique de 1971 à ce jour. Le bilan révèle une réalité qui est loin d'être rose. Il y a certes des avancées importantes dans certaines instances, comme au Conseil national. Mais ailleurs, la stagnation, si ce n'est le recul, soulève des questions. Et deux bastions restent encore exclusivement masculins: le Conseil des Etats et les préfectures. Auteure de l'étude, Tanja Bauer émet quelques recommandations pour atteindre une représentation égalitaire, dont l'importance pour les partis politiques d'agir en amont pour préparer la relève.

Tour d'horizon à la veille de nouvelles échéances électorales.

1 Niveau fédéral

Le canton de Fribourg n'a jamais été représenté par une femme au Conseil des Etats. Depuis qu'elles ont le droit de vote et d'éligibilité, il y a bien eu des candidates, mais elles n'ont jamais été élues. La situation va probablement perdurer. Les actuels sénateurs fribourgeois, Christian Levrat et Beat Vonlanthen, se représentent et devraient signer un nouveau bail à la fin 2019.

La situation est tout autre au Conseil national. Sur les sept sièges qu'occupe Fribourg, trois le sont par des femmes: Christine Bulliard-Marbach, Valérie Piller Carrard et Ursula Schneider Schüttel. Cette dernière a rejoint Berne en cours de législature, en remplacement de Jean-François Steiert élu au Conseil d'Etat, faisant grimper la représentation féminine fribourgeoise à 42,8%, un taux qui se situe au-dessus de la moyenne nationale (32%).

2 Niveau cantonal

C'est la soupe à la grimace pour les partisanes de l'égalité. Le Conseil d'Etat fribourgeois ne compte plus qu'une femme, Anne-Claude Demierre, alors qu'elles ont été jusqu'à trois entre 2011 et 2013. Que s'est-il passé? Les partis de droite, majoritaires à l'Exécutif cantonal, n'ont présenté aucune femme. Ni en 2013 pour remplacer Isabelle Chassot, ni en 2016 lors des élections régulières, ni en 2018 pour succéder à Marie Garnier.

Mais revenons en 2016. «Six des quatorze prétendants étaient des femmes, ce qui correspond à 42,9% des candidatures. Il s'agit d'une augmentation de 17 points en comparaison avec les élections précédentes», note l'étude. Sauf que ce sont les partis de gauche et les petites formations qui ont veillé à une

certaine parité. Les trois partis de l'Entente bourgeoise se sont illustrés par des affiches électorales montrant six hommes de fort bonne humeur et qui ont marqué les esprits. Etant donné le rapport de force politique, la déconvenue était programmée pour les prétendantes à un siège à l'exécutif.

Les préfectures fribourgeoises restent également un bastion masculin alors qu'en 2016, un poste était prenable dans la Broye, avec deux candidates, dont une au second tour.

Dans ce panorama, l'augmentation de la présence de députées au Grand Conseil passe quasi inaperçue. Elle est pourtant marquée. En 2016, la proportion des élues s'élève à 30%, soit 9,1 points de plus par rapport à 2011. Après une légère baisse entre 2001 et 2011, la courbe repart ainsi à la hausse et atteint un record. Le rapport note que «cette progression s'est réalisée malgré le fait que le pourcentage de candidatures féminines soit resté stable par rapport à 2011 (32,5%)». Il constate aussi que les femmes PLR et PS ont été mieux élues proportionnellement que leurs homologues masculins.

3 Niveau communal

La présence des femmes augmente légèrement au niveau communal. Lors des dernières élections de 2016, 25,2% des personnes élues dans les exécutifs étaient des femmes, soit une hausse de 0,5 point par rapport à 2011. Par contre, elles sont nettement moins nombreuses à assumer le rôle de syndique (14,9%), même si ce taux correspond à une augmentation de 4,1 points. Les femmes occupent également 28,9% des mandats dans les conseils généraux (27,5% en 2011).

L'étude propose une intéressante comparaison entre les districts. Elle montre que la représentation féminine dans les conseils communaux évolue dans une fourchette se situant entre 19% (Broye) et 33,2% (Sarine). Le district de la Veveyse se distingue par un taux de 33% de syndiques pour ses neuf communes.

Dans les législatifs communaux, les Singinoises sont les mieux représentées (29,3%), les Broyardes les moins bien (24,2%). L'analyse se base sur les données au sortir du scrutin de 2016 et ne tient pas compte des changements intervenus durant la législature.

Femmes et politique dans le canton de Fribourg 1971-2018: Evolution ou stagnation.

Trois questions à Tanja Bauer

En 2010, votre précédente étude sur la représentation des Fribourgeoises dans les instances politiques portait le titre



© La Liberté: 26.01.2019

Est-ce suffisant? . Neuf ans plus tard, vous pourriez le reprendre. Est-ce alarmant?

Ce qui est préoccupant, c'est qu'on a longtemps cru que l'évolution serait automatique. Que la progression des femmes serait constante. Or, ce n'est pas le cas. Elle résulte d'un véritable engagement et d'une prise de conscience des partis politiques que s'ils tiennent à une représentation plus équitable des genres dans les instances politiques, ils doivent s'y préparer, soigner la relève, former et encourager les femmes à accéder à certains postes et surtout ne pas attendre le dépôt des listes électorales pour chercher des candidates afin de les compléter.

Et quels conseils donnez-vous aux femmes?

Au-delà des conseils, je pense que si les politiciennes étaient présentées davantage comme des exemples positifs et un peu moins dans des situations d'échec, cela encouragerait la relève. Je pense également que les médias doivent encore évoluer dans leur approche et dans la différence de traitement entre les femmes et les hommes. J'ai gardé les coupures de presse des dernières élections. J'ai remarqué par exemple que les femmes étaient décrites de manière peu valorisante, avec un vocabulaire lié à la nature, tandis que les hommes étaient décrits de manière plus positive avec des termes associés au monde du sport. Dès lors, dire que les femmes ont moins le goût du pouvoir est un peu court, car ce n'est pas les femmes qui se marient moins avec le pouvoir, c'est la représentation qu'on s'en fait.

Une femme au Conseil des Etats ou à la préfecture, qu'est-ce que ça changerait?

Cette question n'a pas lieu d'être. Il s'agit avant tout d'assurer l'accès égalitaire aux fonctions politiques et d'éliminer, tant qu'il y en a, les obstacles rencontrés par la moitié de la population. C'est un enjeu avant tout démocratique.

propos recueillis par MAG

Tanja Bauer Collaboratrice scientifique, auteure de l'étude Femmes et politique dans le canton de Fribourg 1971-2018: Evolution ou stagnation

Aucune femme n'était visible sur l'affiche de campagne de l'Entente fribourgeoise lors des élections du Conseil d'Etat en 2016. Keystone